



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS

AVANT-PROPOS

La Profession Agricole est consciente des efforts qui doivent être réalisés en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'économies d'énergie afin de lutter efficacement contre le changement climatique.

Elle tient à rappeler que l'impact du secteur agricole ne représente que 1 % des consommations énergétiques finales et 7 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la Région.

Elle souhaite réaffirmer tous les efforts entrepris depuis des décennies dans le secteur animal (PMPOA) et végétal (Directive Nitrates) afin de limiter les pollutions de l'eau et de l'air (cf. document joint) et dernièrement avec la sensibilisation des agriculteurs aux enjeux énergétiques (économie, production d'énergie renouvelable).

Forte de ces constats, elle souhaite au même titre que les autres secteurs d'activités être consultée et pouvoir participer aux différents comités de pilotage qui seraient organisés dans les semaines à venir afin de clarifier certaines orientations du SRCAE vis-à-vis du secteur agricole.

Enfin, l'ensemble des orientations proposées n'intègre pas le volet économique qui est souvent le facteur limitant dans tout projet d'entreprise ou de société !

Les exploitations agricoles sont des entreprises à part entière qui doivent créer de la plus-value pour pérenniser et développer les outils de production et rester compétitives vis-à-vis de l'agriculture européenne mais de plus en plus au regard de la mondialisation. Elles contribuent également au maintien de l'emploi grâce au développement du secteur agroalimentaire.

Il serait fortuit de négliger le volet économique qui reste la base essentielle d'un partenariat efficace tout en préservant la prospérité des activités régionales.

Jean-Bernard BAYARD,
Président de la Chambre d'Agriculture de Région
Nord – Pas-de-Calais.